

# L'apprentissage du vélo aux enfants se poursuit

L'intercom des Vallées de l'Orne et de l'Odon renouvelle le dispositif Savoir rouler à vélo. Les enfants des écoles primaires du territoire peuvent ainsi apprendre les bonnes pratiques à bicyclette.

## L'initiative

La communauté de communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon relance l'accompagnement à la pratique du vélo pour les enfants des écoles du territoire. « **357 élèves ont été accompagnés en 2023**, présente Alain Gobé, vice-président en charge du comité de transition énergétique à l'intercommunalité. **Cette année, pour le premier semestre, du 12 mars au 24 juin, 9 écoles du territoire se sont déjà inscrites pour organiser les ateliers pour 221 élèves. Ce sont principalement des CM2 qui participent à ce dispositif. L'objectif est de leur donner les clés pour qu'ils soient autonomes pour rejoindre leur collège prochainement.** »

## Les notions de base avant la route

Le dispositif, proposé gratuitement aux écoles qui s'y inscrivent, est financé par l'intercommunalité à hauteur de 20 000 € maximum pour l'année, incluant une subvention de 50 % du dispositif de financement Génération vélo (dispositif éligible aux certificats d'économie d'énergie de l'État).

Concrètement, un formateur certifié intervient et transmet les bonnes pratiques du vélo aux enfants. « **Fabien Voisin, encadrant certifié sur le dispositif SRAV de l'État, se rend dans les écoles et propose des ateliers en trois blocs : le premier sur les fondamentaux du vélo pour apprendre à pédaler, tourner, freiner ; le second qui consiste à circuler dans la cour de l'école et apprendre à rouler en groupe et découvrir les panneaux ; le dernier, enfin, met en condition réelle les enfants avec une sortie sur route** », ajoute Alain Gobé.

Les ateliers démarreront le 12 mars à Avenay, puis auront lieu à Saint-Martin-de-Fontenay, May-sur-Orne, Fontenay-le-Marmion, Esquay-Notre-Dame, Mondrainville, Sainte-Honorine-du-Fay, Baron-sur-Odon et Amayé-sur-Orne.

Ce dispositif fait partie d'une démarche globale déployée par l'intercommunalité. « **Ce dispositif est complémentaire aux autres démarches entreprises comme la création de pistes cyclables vers les collèges du territoire, les aides à l'achat et à la réparation de vélo et le service proposé avec BlaBlaCar Daily pour favoriser le covoiturage des habitants du territoire** », rappelle Alain Gobé.



Fabien Voisin, intervenant de Smooth Biking School, apprend les bonnes pratiques aux enfants. Archives Ouest-France